

Cette présentation a été effectuée le 19 novembre 2008, au cours de la journée
« Des politiques basées sur des données probantes pour des décisions plus éclairées »
dans le cadre des Journées annuelles de santé publique (JASP) 2008. L'ensemble des présentations
est disponible sur le site Web des JASP, à l'adresse <http://www.inspq.qc.ca/archives/>.



RENCONTRE FRANCOPHONE
INTERNATIONALE
SUR LES INÉGALITÉS SOCIALES
DE SANTÉ

12^e journées
annuelles
de santé
publique

INFLUENCER L'HISTOIRE

17 18 19 20 novembre 2008 | Centre des congrès, Québec

**Des politiques basées sur des données probantes
pour des décisions plus éclairées**
Mercredi 19 novembre 2008

Réaction et analyse des cas

Jean Turgeon, Ph.D.

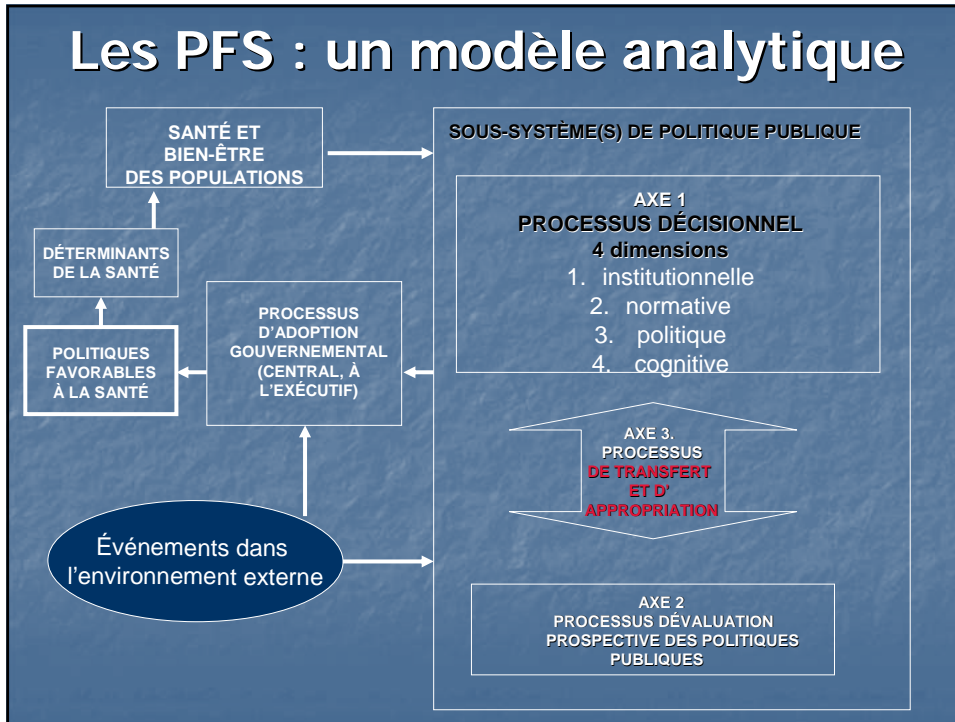
GÉPPS
Groupe d'étude sur
les politiques publiques
et la santé

La société du savoir

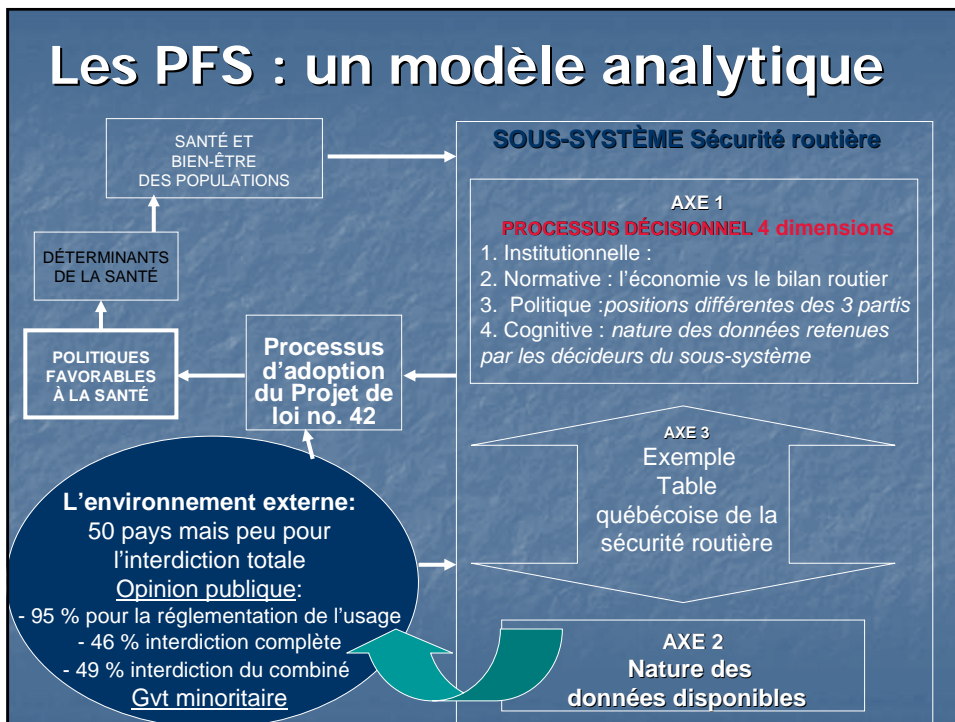
- Concurrence entre experts dans et hors des gouvernements et d'autres parties prenantes lors des différentes phases des politiques publiques
 - Ces parties prenantes ont accès aujourd'hui, grâce à l'évolution des NTIC, à plus de connaissances
 - Les valeurs démocratiques, incluant une gouvernance qui fait davantage place à la société civile (consultations) permettent à d'autres points de vue de s'exprimer
- En somme, les experts et le société civile ont accès à plus de connaissances et sont **plus ou moins invités** à participer activement à la formulation des pp

De Peuter, B. (2007). *Evidence-Based Policy : An Exploration of Drivers and Challenges in Belgium*, Conference Proceedings International, 30 p.

Les PFS : un modèle analytique



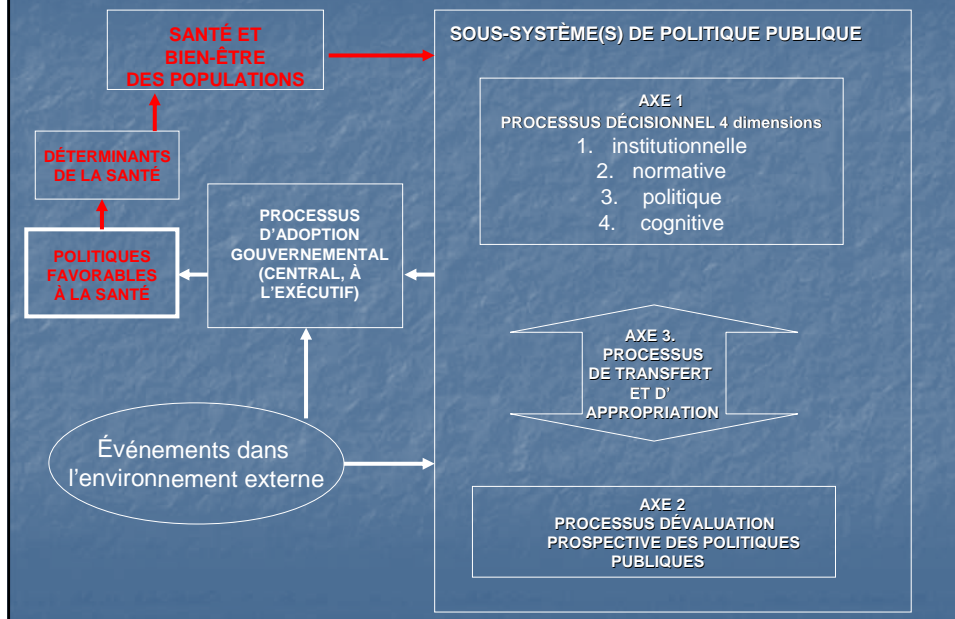
Les PFS : un modèle analytique



Position des parties prenantes (cellulaire)

- Les experts: données scientifiques (corrélation vs causalité)
- Interdiction totale:
 - Le coroner Paquin
 - Un avis de santé publique
- Interdiction partielle:
 - Commission parlementaire (mars 2006)
 - Table québécoise de la sécurité routière
 - Des parties prenantes apportent des motifs, souvent d'ordre économique, pour ne pas interdire totalement le cellulaire au volant
 - Commission parlementaire (nov.-déc. 2007)

Le *Policy learning*



Deux rationalités

1. Recherche d'un consensus entre parties prenantes (le politique)

En politique, la perception c'est la réalité
Liza Frulla

2. Savoir expert (le scientifique)

De l'importance de générer de l'information fiable et valide

- Un défi: l'intégration de différents types d'évidence dans une définition opérationnelle du problème et dans l'analyse des solutions

De Peuter, B. (2007). *Evidence-Based Policy : An Exploration of Drivers and Challenges in Belgium*, Conference Proceedings International, 30 p.

Références

- De Peuter, B. (2007). *Evidence-Based Policy : An Exploration of Drivers and Challenges in Belgium*, Conference Proceedings International, 30 p.
- Sergerie, D. (novembre 2005) *La vitesse au volant: son impact sur la santé et des mesures pour y remédier*, INSPO, 146 p.
- Wilkinson, K. (2007) *Evidence Based Policy and the Politics of Expertise: Lessons from Defra*, Europe and Global Politics : The 57th Political Studies Association Annual Conference (11-13 April 2007, University of Bath), 17 p.

Figure 1. Différents contextes de l'action des acteurs de santé publique en lien avec les politiques favorables à la santé.

